Lycée	Classe de première générale	Géographie

Thème 2 : Une diversification des espaces et des acteurs de la production Question 3 : La France : les systèmes productifs entre valorisation locale et intégration européenne et mondiale.

Introduction

Classé au 7ème rang des puissances économiques mondiales par son PIB, la France demeure cependant dans une situation fragile et doit recomposer son tissu productif pour faire face à la mondialisation.

Problématique : Comment recomposer un appareil productif tout en valorisant ses atouts et en s'ouvrant à la mondialisation ?

I) Les facteurs externes de la recomposition

A) La mondialisation

Les entreprises françaises ont saisi l'importance de la mondialisation. De nombreuses FTN, mais aussi petites et moyennes entreprises investissent dans de nombreux pays. Souvent le siège social demeure sur le territoire national (souvent dans la ville berceau de l'entreprise, comme Michelin à Clermont-Ferrand), mais elles transfèrent de nombreuses unités (usines, magasins...). Elles sont délocalisés sur d'autres continents. Le territoire français est également très attractif pour les entreprises étrangères. Elles sont intéressées par les infrastructures de qualité (TGV, autoroutes,...), la main d'œuvre qualifiée, la position de la France dans l'espace européen... 20 000 entreprises étrangères réalisent un tiers des exportations françaises, comme Amazon. Cependant on assiste à une baisse des IDE : Investissements Direct à l'Étranger entrant sur le territoire.

B) L'intégration européenne

Depuis 1957, avec le début de la construction européenne, la France a été à l'initiative mais a également suivi les différentes politiques économiques de l'union.

Les accords de Schengen et le traité de Maastricht vont permettre la libre-circulation à l'intérieur de l'Union Européenne des marchandises, des capitaux et des hommes.

Une des grandes réussites industrielles de l'Europe est le projet Airbus, où les principaux pays partenaires mettent en avant leurs atouts dans les nouvelles technologies.

Cependant cette ouverture à d'autres territoires plus compétitifs que la France a conduit à d'importantes délocalisations qui ont causé la destruction de nombreux emplois en France. Notamment avec les faibles coûts de production (faibles salaires) dans les pays de l'est de l'UE. Mais aussi les faibles charges sociales au Luxembourg ou en Irlande.

C) Une transformation de l'économie

Transformation de l'économie française par la mondialisation et l'UE. On observé déjà une désindustrialisation : déclin important de l'activité industrielle sur un territoire donné.

Tertiarisation de l'économie : progression de la part des services dans l'économie globale. Notamment poussée par la société de consommation et société des loisirs, ainsi que le tourisme qui est une activité économique importante en France.

II) La transformation du territoire

A) Le poids des métropoles

Phénomène qui ne concerne pas que Paris, mais aussi toutes les grandes métropoles régionales. Avec la métropolisation, elles offrent des bassins d'emplois avec une main d'œuvre qualifiée et des marchés de consommation : espaces où les entreprises peuvent trouver des débouchés pour leurs produits ou services. Les grandes métropoles sont particulièrement appréciées par les entreprises de technologie de pointe. La présence d'université, grandes écoles...

Développement de pôles de compétitivité : association sur un territoire d'entreprises, établissements de

recherche, enseignement supérieur, centres de production qui travaillent ensemble sur des projets d'innovation et de développement économique.

B) Émergence de nouvelles régions attractives

Activités industrielles et tertiaires ont basculé désormais vers les régions transfrontalières de l'Est (Alsace) et les régions littorales du Sud et de l'Ouest. Ce sont les territoires les plus attractifs de France.

Certains territoires agricoles connaissent de nombreuses mutations. Spécialisation des territoires : agriculture productiviste dans le bassin parisien avec céréaliculture, vignes dans le bassin aquitain.

C) Des régions productives sur le déclin

Nord et Est du pays et sur d'autres bassins d'emploi, diminution des emplois industriels depuis 1970.

Reconversion : changement d'activité après le déclin de l'activité précédente, mais difficile à réaliser sur ces territoires.

Territoires ruraux ou montagneux en déclin. Absence de centres urbains dynamiques.

Territoires ultramarins en difficulté. Régions touristiques sont soumises à la concurrence internationale.

Persistance de problèmes structurels : prix élevés, développement, chômage des jeunes...

III) Valorisation des espaces productifs

A) L'accessibilité, un facteur de localisation

France dispose de nombreuses infrastructures qui facilitent l'accès des entreprises et la circulation des marchandises et des hommes : TGV (grande vitesse), réseau autoroutier, proximité des grandes villes et de la couverture internet...

B) Les différents acteurs

État français : finance la recherche et l'innovation, nombreuses universités publiques.

Choix stratégiques sur certains secteurs : aéronautique, nucléaire, recherche scientifique, aérospatial... Secteurs de technologie de pointe dont les savoirs peuvent être également exportés. Naissances de technopôles en France comme Sophia Antipolis à Nice spécialisé sur la téléphonie et le numérique qui a attiré notamment Huaweï.

Autres acteurs : régions, départements, métropoles... tentent de valoriser leurs espaces pour attirer de nouvelles entreprises. Création de zones franches, Création de marques territoriales comme Sud de France pour valoriser la production régionale à l'échelle nationale et internationale.

Conclusion

La France a fait le choix de tourner son économie vers des secteurs de pointe en collaborant avec des partenaires européens. Cependant à l'heure du COVID on envisage une relocalisation des activités délocalisées.